

Approvisionnements d'énergie—Loi

● (2130)

M. Blais: Je défie le député de venir dans ma circonscription et de répéter ces sottises.

M. Baker: Nous sommes d'avis que le régime fiscal devrait servir à inciter les Canadiens à aménager des installations d'entreposage. Nous ne croyons pas que le gouvernement devrait agir de telle sorte qu'il soit tenu de reconnaître que ses politiques sont établies au gré des sociétés internationales.

Vous vous souvenez, monsieur l'Orateur, qu'une nouvelle personne a fait, il y a quelques jours, son entrée sur la scène de l'énergie, une personne appelée force majeure. Quelqu'un m'a appelé pour me demander s'il s'agissait d'un officier francophone de l'armée qui participait à cette crise. Beaucoup de Canadiens ne savaient pas ce que cela signifie. Mais ils l'ont deviné lorsque le ministre leur a dit que la pire pénurie de pétrole pourrait résulter du rationnement entre les sociétés multinationales et que pour ce faire les sociétés devraient mettre à exécution les clauses de force majeure inscrites dans les contrats d'approvisionnement. Les Canadiens se demandent pourquoi et ils s'attendent que le gouvernement leur fournisse la réponse. Comme d'habitude, ils n'en ont pas reçu. Suite aux questions que mon chef et d'autres ont posées à la Chambre des communes, le gouvernement canadien, paraît-il, ne pourrait ou ne voudrait mettre en doute le droit des sociétés multinationales de répartir arbitrairement les approvisionnements de pétrole. Il est apparu que non seulement la politique du gouvernement était faible mais aussi sa résolution. Lorsqu'on a demandé au ministre s'il avait pris directement contact, lui ou un de ses fonctionnaires, avec ces grandes sociétés pétrolières, ou s'il avait vu les contrats d'approvisionnement, la réponse a été: cela ne nous regarde pas. C'est alors que les Canadiens ont commencé à penser que, peut-être, le gouvernement permettait une situation dans laquelle le gouvernement national du Canada était à la merci de sociétés privées internationales. A notre avis, monsieur l'Orateur, et je pense que c'est l'avis de la plupart des Canadiens, ce n'est pas une situation saine et le gouvernement a manqué à son devoir dans ce domaine.

Une conférence fédérale-provinciale des premiers ministres est prévue pour le 22 janvier 1974. Le premier ministre a déclaré qu'on y traiterait de la question de l'énergie et il se peut que d'autres questions touchant les Canadiens soient examinées, telles l'inflation incontrôlée qui, en soi, cause beaucoup de soucis et qui se trouve aggravée par la crise du pétrole. Cette conférence pourrait se révéler une des plus importantes conférences des premiers ministres depuis l'instauration de telles pratiques. Elle pourrait aussi être une des plus productives. Tout dépendra de l'attitude des participants. Si la conférence a pour but de forcer la main aux gouvernements provinciaux, elle échouera certainement. Même si l'on se rengorgera et l'on se vantera peut-être beaucoup de la suprématie du Canada, notre pays souffrira de cet échec. Malheureusement, il existe une atmosphère de confrontation au Canada et, dans une large mesure, c'est le gouvernement fédéral qui en est responsable. Il devrait donc prendre une grande part de l'initiative pour changer cette attitude.

Même si les dix provinces ne doivent certainement pas se considérer comme des États indépendants—à mon avis, elles ne le font pas—le gouvernement fédéral ne doit pas oublier que les dix provinces ont des gouvernements dûment élus qui ont leur propre mandat. Les habitants de ces provinces sont tous Canadiens et ils n'accepteraient

[M. Baker.]

pas volontiers que leur gouvernement provincial ou le gouvernement fédéral prenne des mesures, fasse une déclaration ou adopte une attitude qui les priveraient du droit de participer aux questions d'intérêt national.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps est écoulé. Il peut continuer s'il obtient le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je suis le premier membre du Nouveau parti démocratique à prendre la parole depuis vendredi et je n'ai pas l'intention de parler longtemps...

Des voix: Obstruction.

M. Harding: ... parce que nous espérons que le bill sera adopté par la Chambre ce soir. Nous avons écouté le passionnant débat au sujet du bill à l'étude. Le NPD est d'avis que la Chambre des communes devrait adopter le bill rapidement. Le gouvernement doit obtenir les pouvoirs nécessaires pour faire face à la crise actuelle de l'énergie, mais ces pouvoirs ne doivent pas être excessifs. Nous manquerions à notre devoir si nous ajournions pour un long congé de Noël sans avoir pris une décision au sujet du bill.

Des voix: Bravo!

M. Harding: S'il y a une crise, nous devons disposer des moyens nécessaires pour y faire face et je m'oppose donc fortement à la proposition du parti conservateur visant à retarder l'adoption du bill jusqu'à la fin de janvier. Pourquoi attendre que l'hiver soit presque fini pour élaborer des mesures en vue de contrer une crise possible dans le domaine de l'énergie? L'opposition officielle a recours aux mêmes tactiques dilatoires que le printemps dernier pour bloquer une mesure progressiste.

Des voix: Bravo!

M. Harding: Les Canadiens se sont chargés de les rappeler au bon sens, car les sondages d'opinion ont traduit la déception croissante que leur cause cette obstruction. Je prévois qu'il en ira de même à nouveau, car les Canadiens attendent du Parlement des projets et des mesures pour faire face à la crise énergétique qui semble se profiler. Nous ne pouvons prendre de risques et attendre jusqu'à la fin de janvier pour faire des projets, comme le propose le parti conservateur. L'attitude tout à fait irréfléchie que prend l'opposition officielle montre qu'elle se préoccupe bien plus des sociétés pétrolières multinationales que des Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Harding: Notre parti proposera certains amendements au bill. Nous espérons que la deuxième lecture se terminera rapidement et que le bill sera renvoyé au comité pour étude et rapport immédiats. Nous demandons au parti conservateur de renoncer à l'apparente obstruction à laquelle il se livre et de se joindre aux autres partis pour essayer de mettre en place le dispositif nécessaire pour faire face à une crise énergétique éventuelle chez nous.